

# Bac pro aménagements paysagers (3ème année)

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

CFA ASPECT AQUITAINE  
Christophe JEGO  
05.56.15.83.40  
christophe.jego@aspect-aquitaine.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salaré(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Tests  
Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

### Conditions d'accès :

### Prérequis pédagogiques :

Avoir suivi la seconde et la première BAC  
PRO AP

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Le titulaire de l'emploi est amené à aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées : jardins d'agrément, jardins nourriciers, jardins thérapeutiques, aménagements urbains, aires et linéaires routiers, espaces récréatifs et sportifs, cimetières, friches industrielles, parcs urbains régionaux et nationaux, zones d'aménagements concertés, ripisylve. Il réalise les travaux de terrassements des infrastructures (circulations, murets, dallages), la mise en place des réseaux et la végétalisation. Durant la phase de réalisation, il gère les moyens humains et matériels, contribue aux travaux et procède aux ajustements techniques et logistiques. Il vérifie la qualité des travaux réalisés et veille à la concordance entre le temps global passé et l'importance du chantier.

## Contenu et modalités d'organisation

EU 01. Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde EU 02. Langue et culture étrangères EU 03. Motricité, santé et socialisation par la pratique des APSA EU 04. Culture scientifique et technologique EU 05. Choix techniques EU 06. Expérience en milieu professionnel EU 07. Pratiques professionnelles Ufac 01. Epreuve facultative n° 1 Ufac 02. Epreuve facultative n° 2

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

## Validation(s) Visée(s)

**Bac pro aménagements paysagers - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

## Et après ?

### Suite de parcours

"BTSA Aménagements paysagers au lycée Armand David avec la deuxième année possible en apprentissage. Autres BTSA dans d'autres établissements"

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00217143</b>	du 01/09/2021 au 30/06/2023	HASPARREN (64)	LYCEE PRIVE ARMAND DAVID HASPARREN- BAYONNE		Non éligible	
<b>00286853</b>	du 01/09/2022 au 07/07/2023	HASPARREN (64)	LYCEE PRIVE ARMAND DAVID HASPARREN- BAYONNE		Non éligible	
<b>00339925</b>	du 01/09/2023 au 07/07/2026	HASPARREN (64)	LYCEE PRIVE ARMAND DAVID HASPARREN- BAYONNE		Non éligible	

00426203

du 02/09/2024 au  
09/07/2027

Hasparren  
(64)

LYCEE PRIVE  
ARMAND DAVID  
HASPAREN-  
BAYONNE

Non  
éligible

